



## MOT DU PRÉSIDENT

Les membres du Conseil de l'APELC sont heureux de vous saluer. Il s'agit maintenant de : Pierre Benoit, Jean-Pierre Dumaine, Jean Lemoine, Alain Leroux, Denis Mayers et Nathalie Rico. Nos ex-membres qui nous assistent encore dans différentes tâches, Diane Lachaine et Louise Brault se joignent aussi à nous.

Notre association a maintenant 7 ans d'existence et de grands pas ont été faits pour la conservation de notre lac. Il faut prendre garde au relâchement et persévérer dans ces efforts de protection et d'amélioration de notre lac.

Plusieurs ont fait de gros efforts et posé des gestes importants en vue de la mise à niveau de leur système de traitement d'eaux usées. Des actions collectives ou individuelles ont été prises pour diminuer l'apport d'alluvions au lac, tels que: l'aménagement de talus ou puits de sédimentation dans les fossés et la revégétalisation des rives. Certains sont résistants ou négligents face aux choses à faire. Les responsables de l'environnement au niveau municipal m'ont informé fin mai que les règlements établis ces dernières années seront appliqués intégralement cette année, entre autre la coupe du gazon dans les 15 premiers mètres (près de 50 pieds).

Après une réunion le 19 septembre 2009, le conseil de l'APELC a fait une pause. Une réunion a eu lieu le 23 mai 2010. Vos bénévoles du conseil songent à répéter cette pause hivernale et faire paraître le journal à la fin du printemps.

### Actions 2009

Des tests de transparence de l'eau (disque de Secchi) ont été faits. Des échantillonnages et analyses d'eau ont aussi été faits par la municipalité

de Saint-Faustin-Lac-Carré et par l'association. Suite à des prélèvements effectués lors de la détection d'algues bleu-vert, le ministère du Développement Durable, Environnement, Faune et Parcs (MDDEFP) a cueilli et analysé les échantillons. Vous trouverez des informations sur ces tests plus loin dans ce journal.

En général, les teneurs en phosphore sont assez semblables à celles des dernières années. Un des tributaires sera sous surveillance cet été. Deux cas d'apport important de phosphore d'une part, et de coliformes fécaux d'autre part ont été découverts. Ces derniers ont été référés à nos deux municipalités touchées pour les actions requises.

### Algues bleu vert

Durant l'automne 2008, des cyanobactéries ont été détectées dans le lac. Entre la mi-juin et le début de juillet 2009, il y a eu quelques localisations d'algues bleu vert, ainsi qu'une autre plus concentrée en octobre 2009. A chaque épisode, le ministère est venu chercher les échantillons pour fin d'analyse. Et toutes les fois, le résultat était positif. En octobre la concentration était très élevée. Le 6 juin de cette année, il n'y a pas eu de découverte.

La consigne dans le cas de présence de fleur d'eau (algues bleu vert visibles) est pour le moment toujours la même. Il faut éviter de se baigner et surtout de consommer l'eau, autant pour les humains que pour les animaux. Quand les algues disparaissent, les restrictions sont levées. Il y a beaucoup d'informations sur le site du ministère sur ces algues. En cas de doutes, si je suis présent, je pourrai me rendre sur place pour vérifier et

prendre des actions nécessaires s'il y a lieu.

### Informations

Plusieurs sites internet fournissent de l'information utile: les sites municipaux de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm ainsi que plusieurs ministères, en particulier le MDDEFP.

### Conclusion

Il faut poursuivre nos efforts pour ralentir la dégradation de notre lac et même améliorer sa condition.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale aura lieu le samedi matin 31 juillet 2010 au CTEL à 09.30 heures. Vous êtes les très bienvenu(e)s et si vous décidez de vous impliquer au conseil de l'APELC, les gens du lac vous en seront reconnaissants. On vous attend.



*Jean-Pierre Dumaine*

### Contenu du Journal:

Résultats des analyses d'eau	2
Bons coups de votre association	
Transparence de l'eau: résultats 2009	3
Protection de l'environnement	
Témoignage inédit d'un résident exceptionnel	4
Les bonnes adresses à consulter	
Ensemencement du lac	5
Produits de nettoyage écologiques	
Le Monde municipal	6
Calendrier des activités 2010	
Membres APELC	

# Résultats des analyses d'eau - Taux de Phosphore

Les résultats seront présentés et discutés durant notre réunion annuelle le 31 Juillet 2010.

#	Endroits	Août 2007	29 Mai 2008	04-Août 2008	23 Sept 2008	21 May 2009	19 Août 2009	Fécaux
		Louise et Diane	SFLC	Jean-Pierre et Diane	Jean-Pierre et Diane	SFLC	Jean-Pierre	
1	Ch. Wilfrid 5 mètres du lac	0.015	0,026	0.017	0.012	20	0.022	
1A	Ch. Wilfrid en haut du pont		0,031	0.02		24	0.015	
2	Ruisseau C.Bélanger 5 mètres du lac	0.018	0,027	0.029	<0.01		0.024	
2A	" " Alain Roy haut du chemin			0.027			0.018	
2B	Sortie du lac Richer 10 mètres en haut du pont		0,021	0.024	0.011		0.012	
3	Denis Mayers 5 mètres du lac	0.019	0,018	0.014	0.01		0.032	
4	Lot 11 Montcalm Monette 5 mètres du lac			0.01	<0.01		0.012	
4A	" " " " haut pont ch. Lac Caribou O.	0.016		<0.009	0.013		0.012	
4B	Ruisseau du lac Verdure sortie du lac 5 mètres		0,019	<0.009			0.012	
5	Ruisseau A. Leroux	0.012	0,022	0.01	<0.01		0.012	
6	Ruisseau Ch. Desjardins au 3943 5 mètres du lac			0.022	0.014	29	0.028	
6A	" " " " haut du chemin	0.033		0.031	0.020	59	0.078 erroné	
7	Fosse A dans lac devant Nathalie Rico	0.014		0.009	<0.01		0.016	
8	Fosse B devant ruisseau Ch. Wilfrid	0.014		<0.009	<0.01		0.012	
	<b>AFFLUENTS PAR LA MUNICIPALITÉ</b>							
	Amont barrage							
	Affluent (entrée) Lac Welly							
	Effluent (sortie) Lac Welly							
	Lac devant chez A. Leroux							
	Ruisseau Ch Desjardins en aval de la chute				0.038			
	Ruisseau Monette amont Ch. Lac Earl							
	Tuyau D							0.068
	Ruisseau Wilfrid 3m amont Lu							0.029

SF LC : Saint-Faustin-Lac-Carré

## Voici quelques bons coups de votre association :

Plusieurs activités de distribution d'arbres réalisées au lac ont favorisé le reboisement des terrains riverains réduisant ainsi le ruissellement et l'érosion de la bande riveraine.

Une réduction de la remise en suspension des sédiments le long du littoral causés par l'effet des vagues et des hélices des bateaux.

L'Association du lac Caribou a permis la diffusion d'information par la voie du journal et des assemblées annuelles sensibilisant ainsi les riverains à la protection du lac.

Sensibilisation également des élus et fonctionnaires municipaux, tant au près de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré que de Montcalm, sur les impacts des travaux réalisés directement ou permis par celles-ci dans le bassin versant du lac. Par exemple, la stabilisation du talus résultant des travaux sur le chemin Desjardins dans la municipalité de Montcalm ou encore de l'aménagement de perré au fond des fossés de chemins.

Une autre réalisation de l'Association, moins apparente mais non moins importante, fut la réalisation d'activités sociales pour les membres permettant une vision commune de l'importance de préserver l'environnement du lac pour notre plus grand bien-être.

# Transparence de l'eau : Résultats pour l'été 2009

## par Alain Leroux

Au cours de l'été 2009, 4 tests de transparence ont été effectués au niveau des 2 grandes fosses du lac Caribou. Une de ces fosses est située du côté du chemin Desjardins tandis que l'autre est située du côté du chemin Wilfrid. Les tests ont été réalisés à l'aide du disque de Secchi. Les résultats, qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous, ont démontré des valeurs de transparence moins élevées au cours de cet été que lors de l'été dernier. Au cours de l'été 2008, la transparence de l'eau du côté du chemin Desjardins a atteint une valeur maximale de 5 mètres au mois de juillet tandis qu'elle était de seulement 3.5 mètres durant l'été 2009. Du côté du chemin Wilfrid, il n'y a pas eu de différences significatives entre les étés 2008 et 2009.

Date (j/m/a)	Heure	Secchi (mètre)	Météo					
			Ensoleillement			Force du vent		
						calme	léger	Moyen/fort
6 juin 2009 (Desjardins)	10h00	3.30			X			X
6 juin 2009 (Wilfrid)	9h00	3.00			X			X
27 juin 2009 (Desjardins)	10h00	3.25			X		X	
27 juin 2009 (Wilfrid)	9h00	3.50			X		X	
10 juillet 2009 (Desjardins)	10h00	3.00	X			X		
10 juillet 2009 (Wilfrid)	9h00	2.60	X			X		
15 août 2009 (Desjardins)	14h00	3.50	X			X		
15 août 2009 (Wilfrid)	15h00	2.90	X			X		

## Protection de l'environnement par Jean-Pierre Dumaine

### Protection de vos systèmes d'épuration d'eaux usées

Tous les systèmes de traitement d'eaux usées surtout s'ils sont plus anciens, (les puisards et les champs d'épuration mécaniques ou biologiques) ont une capacité limitée. Seuls les réservoirs scellés et étanches peuvent recevoir des eaux usées sans restriction jusqu'à ce qu'ils soient pleins. Les premiers systèmes nécessitent que les eaux usées séjournent un certain temps dans les réservoirs de façon à ce que les déchets s'y déposent et y demeurent. Seules les eaux décantées prennent alors le chemin du champ d'épuration.

Si vous accueillez un groupe important de visiteurs, si vous louez à un groupe important de personnes ou que ces dernières reçoivent à leur tour beaucoup de visiteurs, il y a danger que vos systèmes d'eaux usées ne puissent plus fonctionner adéquatement. Au pire, la tuyauterie de votre champs d'épuration pourrait bloquer, vous occasionnant des frais élevés de remplacement, particulièrement avec les nouvelles normes en vigueur dans la MRC.

### Respect des usagers et de la nature

Il serait intéressant que vos invités ainsi que vos locataires soient sensibilisés au fait que les voix et autres bruits portent très loin sur un plan d'eau. Aussi, les bruits électroniques (radio et autres instruments bruyants) ne doivent pas être entendu à plus de quelques mètres de votre propriété ou encore devenir une nuisance. Il en est de même de la lumière artificielle. Elle doit être gardée sur votre terrain au besoin à l'aide d'appareil destiné à rabattre la lumière au sol.

Notre objectif ici n'est pas d'empêcher les gens de s'amuser, par exemple les enfants qui s'amuse dans le lac peuvent bien sûr faire du bruit et je ne crois pas que bien des gens s'en offusqueront. Nous croyons toutefois que tous doivent faire les efforts nécessaires pour respecter la tranquillité des autres usagers des lieux et de la faune.

## *Témoignage inédit d'un résident exceptionnel par Marguerite Pronovost*

Quand on m'a demandé d'écrire un article concernant les effets de la nouvelle réglementation interdisant les embarcations motorisées, je me suis demandé qui j'allais interviewer. Qui pourrait bien me fournir un point de vue intéressant et en même temps original ? Après quelques minutes de réflexion, mon idée est faite : je dois rencontrer le plus ancien résident du lac Caribou.

Je m'empresse donc de ramasser tablette et crayon et descends l'escalier menant au quai. Après les salutations d'usage, je pose ma première question. Que pensez-vous, monsieur Le lac de cette nouvelle réglementation? Ah! me dit-il, enfin quelqu'un qui me demande mon avis et ce, juste avant que le froid ne fige ma surface en une épaisse couverture de glace. On m'a si longtemps ignoré tout en profitant de ma présence ancestrale. À partir de là, je comprends que je ne pourrai plus placer un mot. Je tends donc l'oreille et tente de recueillir pour vous les moindres paroles de mon vénérable interlocuteur venu de la nuit des temps.

Jadis, dit-il, je vivais tranquille, en parfaite harmonie avec mon environnement. Puis les villégiateurs sont arrivés et probablement par inconscience ou ignorance m'ont passablement malmené. Les chaloupes et canots qui glissaient doucement et silencieusement sur ma peau se sont fait bousculer par les embarcations motorisées de plus en plus rapides, bruyantes et malodorantes. Des vagues féroces se sont acharnées à dévorer mes berges, ce qui a contribué à me faire vieillir prématurément. Mes voisins, les canards, les poissons et autres créatures fragiles ont vu leur milieu de vie se transformer jusqu'à devenir une menace à leur survie. Mon eau était tellement pure à l'époque qu'on pouvait la boire sans danger. Aujourd'hui, je crains la contamination des algues bleues, quel désastre! Il aura fallu cette menace pour que les humains réalisent à quel point ils tenaient à me garder en santé le plus longtemps possible et ce, en acceptant quelques sacrifices dont l'abandon des embarcations motorisées.

Aujourd'hui, à mon grand soulagement, le calme est revenu. J'ai l'impression de bénéficier d'une cure de rajeunissement. On analyse mon eau, on reboise mes rives, on m'ensemence de truites frétilantes. Les canots, chaloupes, pédalos, kayaks me caressent le dos et font bon ménage avec les canards, hérons et grenouilles. Les pêcheurs profitent du calme et rapportent fièrement leurs prises dont ils se délecteront en famille ou entre amis. Les moteurs électriques m'apparaissent comme un compromis acceptable puisqu'ils ne nuisent aucunement à ma santé tout en offrant un peu de répit aux humains fatigués.

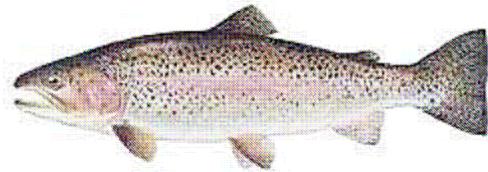
Merci à tous ceux qui ont à cœur mon bien-être et qui ont contribué à me soigner et à me dorloter. Je me sens à nouveau respecté et je crois que tous me reconnaissent maintenant comme un trésor inestimable qu'il faut absolument préserver pour les générations futures. Un de vos grands poètes, Gille Vigneault, n'a-t-il pas chanté : *« j'ai pour toi un lac quelque part au monde, un beau lac tout bleu, comme un œil ouvert dans la nuit profonde, un cristal frileux... »*

Comme bercé par ses propres paroles, monsieur Le lac s'est endormi. En ce bel après-midi de novembre, je dépose mon crayon, je lève les yeux et le contemple dans toute sa splendeur et sa fragilité.

### **Les bonnes adresses à consulter:**

[www.apelc.net](http://www.apelc.net) Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou  
[www.municipalite.stfaustin.qc.ca](http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca) Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré  
[municipalite.montcalm.qc.ca](http://municipalite.montcalm.qc.ca) Municipalité de Montcalm  
[www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois](http://www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois) produit des végétaux indigènes et offre des solutions pour la restauration des rivages.  
[www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca) regroupement des associations  
[www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca) Ministère développement durable Environnement et Parcs  
email : [info@mddep.gouv.qc.ca](mailto:info@mddep.gouv.qc.ca) Tel : (418) 521-3830 1-800-561-1616 (sans frais)  
[www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/index.jsp](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/index.jsp) Ministère des Ressources naturelles et Faune Québec  
[www.ral-sflc.org](http://www.ral-sflc.org) regroupement des associations de lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré  
[www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites\\_anomalies\\_poisson](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites_anomalies_poisson)  
[www.fapel.org](http://www.fapel.org) FAPEL [www.mrclaurentides.qc.ca](http://www.mrclaurentides.qc.ca) MRC des Laurentides  
[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org) Nature Québec [www.eausecours.org](http://www.eausecours.org) Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau

## Ensemencement du lac: Mme Major accepte de me remplacer pour s'occuper du projet d'ensemencement



Comme plusieurs de vous êtes au courant, je quitterai bientôt le lac Caribou afin de me diriger vers un autre endroit des Laurentides pour cause familiale. J'ai le plaisir de vous annoncer que Mme Pierrette Major, résidente permanente du lac Caribou (Chemin Wilfrid), va me remplacer afin de poursuivre l'activité annuelle d'ensemencement de truites dans le lac Caribou. Mme Major va communiquer avec vous au cours de l'été afin de solliciter votre participation à la collecte de fonds. Je suis bien heureux de constater que le projet d'ensemencement va se poursuivre malgré mon départ.

Samedi le 15 mai avait lieu la journée d'ensemencement du lac Caribou. Plusieurs personnes nous ont prêté main forte pour déverser les belles truites arc-en-ciel dans le

lac. Au total, 750 truites de 9 à 12 pouces ont été ensemencées (en 2009, nous avons ensemencé 700 truites de 9 à 12 pouces). L'activité a donc été un vif succès!

### RÈGLEMENTS SUR LA PÊCHE :

Voici une liste de règles à suivre pour notre zone (zone 9) :

- avoir son permis de pêche provincial en sa possession
- limite de prise = 5 truites arc-en-ciel
- date d'ouverture de la pêche = 24 avril au 13 septembre
- le transport et l'utilisation de poissons appâts vivants sont interdits
- pour plus d'informations, consultez le site du gouvernement: <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/zones/zone-9.asp>

En terminant, je désire vous remercier vivement pour ces 4 belles années à titre de responsable de l'ensemencement. Comme je le répète souvent, sans votre appui continu, le projet n'aurait pas connu autant de succès.

J'en profite pour vous souhaiter une superbe saison estivale au lac. Profitez bien de la baignade et de nos eaux poissonneuses!

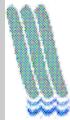
Alain Leroux  
Responsable de l'ensemencement  
Coordonnées chalet : 19, Chemin du lac Verdure Nord, Montcalm,  
Tél. chalet: (819) 326-5155  
Tél. domicile: (450) 472-4287  
Courriel: alerou@alcor.concordia.

### Produits de nettoyage écologiques

Il existe de plus en plus de produits d'entretien biodégradables, naturels et non toxiques pour tous les besoins. On peut se procurer plusieurs d'entre eux dans les grandes chaînes d'alimentation, les magasins d'alimentation naturelle, les pharmacies ainsi que les grandes surfaces (voir site internet pour les endroits exacts selon les produits).

Exemples de produits :

- **Bio-Vert** <http://www.bio-vert.com/>
- **Lemieux** <http://www.produits-lemieux.com/index.php>
- **Mirage2000** <http://www.mirage2000.ca/fr/index.php>



Municipalité de Montcalm



Le monde municipal

## Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et de Montcalm

Les municipalités ont visité les propriétés et ont informé les propriétaires de la réglementation. La municipalité émettra des constats d'infraction en 2010 avec les conséquences que cela implique.

### La Municipalité Régionale de Comté des Laurentides <http://www.mrclaurentides.qc.ca/>

#### Pour les propriétaires de Saint-Faustin-Lac Carré :

Tel. Municipalité: (819) 326-0407

Par courriel : [dirgen@citenet.net](mailto:dirgen@citenet.net)

Site Internet : <http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca/>

Votre conseillère est Lise Lalonde.

#### Pour les propriétaires de Montcalm :

Tel. Municipalité: (866) 888-2836

Par courriel : [mun.demontcalm@qc.aira.com](mailto:mun.demontcalm@qc.aira.com)

Site Internet: <http://municipalite.montcalm.qc.ca/>

Votre conseillère est Caroline Paquin.

## Calendrier des activités été 2010

Samedi 31 Juillet 2010

Assemblée générale des membres

Au Pavillon du Centre Touristique et Éducatif des Laurentides, 5000 Chemin du lac Caribou

9h30 Inscription, cotisations, jus café et brioches

10h00 Assemblée

MIDI Clôture de la réunion

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC CARIBOU C'EST AUSSI VOTRE AFFAIRE!**

**VOTRE COTISATION ANNUELLE POUR MOINS DE 50 CENTS PAR SEMAINE**

### Comment acquitter sa cotisation pour l'année en cours?

- ❖ en faisant parvenir votre chèque au montant de 25\$ libellé à l'attention de l'APELC à l'adresse suivante: APELC, 4013, chemin Desjardins, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
- ❖ lors de l'Assemblée générale annuelle du 31 juillet 2010;
- ❖ en contactant Jean-Pierre Dumaine au (819) 324-2304, par courriel: [jp.dumaine@sympatico.ca](mailto:jp.dumaine@sympatico.ca)
- ❖ comme plusieurs de nos membres se sont prévalus de l'option d'acquitter la cotisation pour deux ans, il sera toujours possible de le faire cette année

**Devenir membre**, c'est contribuer à la sauvegarde et à la santé de notre lac. Votre appui permet aux bénévoles qui vous représentent:

- ❖ de prendre des échantillons d'eau pour les analyses physico-chimiques, disque de Secchi (transparence de l'eau);
- ❖ de vous informer régulièrement des moyens pour protéger notre environnement;
- ❖ de vous représenter auprès des municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm, de la MRC des Laurentides ainsi que des différents paliers de gouvernement;
- ❖ d'éditer le Journal de l'APELC; un site Internet : [www.apelc.net](http://www.apelc.net);
- ❖ une carte de membre du RAL vous donnant droit à des réductions chez des commerçants locaux

**Nous transmettre votre adresse courriel, c'est vous assurer d'être rapidement informé des nouvelles de votre Association. Vous pouvez nous rejoindre à : [info@apelc.net](mailto:info@apelc.net)**